

Avis relatif aux droits civils à l'attention du public

Le Massachusetts Department of Transportation (MassDOT) et le Massachusetts Bay Transportation Authority (MBTA) sont en conformité avec le Titre VI du *Civil Rights Act of 1964*, qui interdit toute discrimination sur la base de la race, de la couleur de la peau ou de l'origine nationale (y compris une maîtrise limitée de l'anglais). Les lois fédérales et étatiques connexes sur la non-discrimination interdisent la discrimination sur la base de l'âge, du sexe, du handicap et d'autres caractéristiques protégées. MassDOT et MBTA s'engagent à imposer la non-discrimination dans toutes leurs activités.

Les personnes qui pensent avoir été victimes de discrimination peuvent déposer une plainte auprès de MassDOT/MBTA en contactant :

MassDOT/MBTA Title VI Specialists

Office of Diversity and Civil Rights – Title VI Unit

10 Park Plaza, Suite 3800

Boston, MA 02116 - É.-U.

Tél. : (857) 368-8580 ou 7-1-1 pour le service de relais

Courriel : MassDOT.CivilRights@state.ma.us ou MBTAcivilrights@mbta.com

Les plaintes peuvent être déposées directement auprès du Ministère des transports des États-Unis à l'adresse suivante :

U.S. Department of Transportation

Office of Civil Rights

1200 New Jersey Avenue, SE

Washington, DC 20590 - É.-U.

Site internet : civilrights.justice.gov/

Pour plus de renseignements; des demandes de service linguistique ou des accommodations raisonnables, rendez-vous sur le site mass.gov/nondiscrimination-in-transportation-program ou mbta.com/titlevi